

Compte-rendu de la réunion du quartier De Lattre / République, ouverte à la population

Jeudi 12 octobre 2021 à 19h30

EVS – Espace de vie sociale

La séance est ouverte par M. le Maire qui introduit l'action de la ville depuis la période de Covid.

Focus sur la création du nouvel espace de vie social.

Jean-Marc WACHOWIAK prend la parole pour se présenter. Nouvellement élu sur la mandature 2020, il sera en charge des conseils de quartiers. Il n'a pas eu l'occasion de se présenter aux conseils de quartiers en raison de la COVID. Habitant du quartier de Lattre / Tassigny, il est lui-même issu des conseils de quartier de la précédente mandature.

Hocine ZOUAOUI, adjoint au maire à la démocratie locale et au commerce, prend ensuite la parole pour faire appel aux volontaires afin de renouveler les membres du conseil de quartiers. Les « anciens » étant à nouveau les bienvenus évidemment.

Un PowerPoint avec les principales actions sur le quartier, la plupart à l'initiative des conseils de quartiers est présenté.

Hocine ZOUAOUI donne ensuite la parole à la salle.

Voici les points abordés :

Une habitante signale une problématique au niveau de l'impasse Héricourt

- Monsieur le Maire veut s'assurer que cela fait partie de l'autorisation du permis de louer, Madame la procureure a été saisie pour cette affaire, elle prendra la décision de poursuivre ou non.

Un habitant évoque les inondations de l'avenue du Général Leclerc qui ont été causées par les fortes pluies.

- Monsieur le Maire répond qu'il y a deux solutions, soit l'imperméabilisation des sols qui devrait se régler en partie par tous les espaces verts recrées par la ZAC St Jean ou géré par des tuyaux et des bacs de rétention, qui sont prévus par la ZAC St Jean.

Il rajoute que l'on ne peut pas régler tous les problèmes, mais que petit à petit, il y aura des améliorations. Pour rappel : GEMAPI représente 4 millions d'euros par an qui sont dédiés à ces travaux.

Deux habitantes résidant dans l'allée du noyer se plaignent des nuisances sonores des entreprises CORNEC et PIFFRET.

Une des deux interpelle, Monsieur Hocine ZOUAOUI, adjoint au maire à la démocratie locale et au commerce.

- Monsieur le Maire explique que des agents de l'Etat sont venus prendre des mesures pour constater ces bruits, qui ont été déclarés hors normes et signifiant de la pollution.
- La ville fait tout ce qui est en son pouvoir afin de limiter les nuisances. Monsieur le Maire propose aux riverains de se constituer en association et de faire appel à la justice.

Une question est posée sur la fermeture du centre de vaccination du Totem du 22/10, mais que l'information n'est pas officielle.

- Monsieur le Maire répond que ce n'est pas de sa décision mais celle de l'ARS qui décide de sa fermeture, la ville s'occupe uniquement de mettre en place la logistique.

Un représentant des Jardins de Marne, rue Jacques Lepaire prend la parole pour dénoncer que le stationnement est complètement anarchique au niveau de la pizzeria.

Une habitante explique également que les gens n'appliquent pas le code de route, et prennent le sens interdit et empêchent la sortie des véhicules.

- Monsieur le Maire demande à Monsieur Hozine ZOUAOUI, élu de secteur de faire de la prévention car cela n'est plus tolérable. La police municipale se chargera de la verbalisation des faits constatés.

Une autre habitante de cette rue demande si les commerçants sont autorisés à ouvrir leurs commerces jusqu'à 4h du matin.

- Un élu répond qu'il va se renseigner sur les heures de fermeture des commerces en question.

Un habitant averti qu'au niveau de l'atelier des Tanneurs, il y a la fête jusqu'à 5h du matin, et surtout lorsqu'il fait beau. Des soirées organisées tardivement à cet endroit qui génère de la nuisance pour les riverains.

Une habitante remercie la ville pour les travaux déjà faits, mais signale tout de même la vitesse excessive des camions qui devraient emprunter les routes de la ZI.

- Un élu répond qu'une étude est en cours sur la circulation dans la ville.

Elle mentionne aussi des problèmes de saleté, de dépôt sauvage et demande pourquoi il y a plus de ramassage des ordures dans le centre-ville.

- Monsieur le Maire répond que le centre-ville est une zone où il y a plus de passage car les immeubles du centre-ville ne permettent pas d'avoir de local poubelle.

Un habitant pointe une des deux arrêts de bis rue Marthe Aureau, en expliquant qu'il y a un abribus dans un sens mais pas dans l'autre. (Ligne 29)

- Monsieur le Maire explique que les arrêts de bus sont en cours de mise aux normes PMR. Celui-là aussi sera refait.

Un habitant du quai du Pré Long s'interroge sur le fonctionnement des motopompes, à savoir la fréquence et le coût. Il demande s'il est possible de faire des visites ? Il fait part de son expérience au moment de la décrue, l'eau est remontée chez lui et suppose qu'il a dû y avoir un dysfonctionnement de la pompe.

- La ville propose une visite avec Veolia

Un habitant évoque de la partie de la ZI qui a été refaite et demande si la ville prévoit de refaire les chaussées de cette rue dans le prolongement de la ZI.

- Monsieur le Maire explique le fonctionnement du plan pluriannuel d'investissement (PPI) voirie qui consiste prévoir la réfection d'un grand nombre de voiries sur plusieurs années.

Une habitante exprime qu'un sens unique serait une bonne idée pour la circulation dans la rue de Lattre de Tassigny et propose que le double sens soit uniquement ouvert au bus.

Elle s'exprime sur un autre sujet concernant la sortie de la SODIS, qu'il serait intéressant de mettre un panneau indiquant que l'autoroute est dans l'autre sens de la voirie.

- Monsieur Hocine ZOUAOUI, élu de secteur répond que modifier un sens de circulation doit être étudié sur tout un quartier car cela engendre d'autres problèmes.

Une autre dame se manifeste en disant que les bus font du forcing et que l'arrêt de bus de la SODIS est une poubelle à ciel ouvert.

- Monsieur Hocine ZOUAOUI, élu de secteur s'engage à mettre des poubelles à la descente de bus.

Une habitante demande pourquoi avoir mis la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny à 30km/h jusqu'à Saint Thibault et d'avoir laissé celle du Général Leclerc à 50km/h ?

- La ville a la volonté de mettre un certain nombre de rues à 30km/h. Sur les grands axes, les problématiques sont différentes.

Une habitante questionne sur les difficultés de stationnement du personnel de la SODIS ?

- Monsieur Hocine ZOUAOUI, élu de secteur dit que la ville prendra contact avec la SODIS afin de faire un point sur cette situation

Une habitante cite la rue du pont Hardy, notamment le virage où des véhicules stationnent. Elle dénonce la dangerosité des voitures qui arrivent dans ce virage car elles sont obligées de se déporter vers le milieu de la voie.

- Monsieur Hocine ZOUAOUI, élu de secteur propose de rajouter 1 ou 2 plots

Madame souligne également que la vitesse reste excessive à ce niveau-là.

- Le Cabinet du Maire s'exprime en signalant que des aménagements ont été faits, que des panneaux ont été installés.

Madame reprend la parole et parle de l'installation nécessaire d'un passage piéton rue Carnot pour se diriger vers la Marne.

- Monsieur Hocine ZOUAOUI, élu de secteur dit qu'il va s'en charger et explique que de nombreuses normes doivent être respectées.

Un riverain dénonce la vitesse excessive des automobilistes souvent à 90km/h au niveau de l'avenue du Général Leclerc. Il prévient également des rodéos motos réguliers, que la police municipale n'intervient pas assez et que l'avenue est peu sécurisée. Il dénonce également que les vélos et trottinettes empruntent les trottoirs au lieu de la chaussée. Il a la volonté de développer une vraie politique autour des mobilités douces et voudrait mettre en place les 40km/h.

- Monsieur Hocine ZOUAOUI, élu de secteur, dit que depuis juin 2021, une réglementation a été publiée sur les engins personnels motorisés, et qu'en principe ils ne sont pas dédiés à utiliser les trottoirs mais l'élu trouve l'idée très intéressante. Il ajoute que la ville reste très vigilante sur les rodéos, en lien avec la police nationale.

Un habitant parle des problèmes de vols, de cambriolages qui aurait eu lieu en 15 jours, évoque également des agressions dans la rue de Lattre de Tassigny et que la police nationale selon elle, n'agit plus.

- Monsieur Hocine ZOUAOUI, élu de secteur explique les interventions de la police nationale ainsi que celle de la police municipale. Il parle aussi du déploiement actuel des caméras sur la ville

Une habitante parle maintenant de l'impasse Héricourt, sera-t-elle à l'avenir dans le domaine communal ?

- La ville répond que 72 voies privées sont dans ce cas actuellement. Un séquençage est prévu pour rétrocéder ces voies. Elle propose cependant un nettoyage en attendant.

La même habitante évoque une parcelle de la rue de Lattre de Tassigny, s'agissant d'un grand terrain à côté de sa maison, au bout de l'impasse Héricourt et s'interroge d'un éventuel projet à venir.

- Ce terrain est dans une zone couverte par un périmètre de maîtrise foncière qui a vocation à accueillir la future résidence pour personnes âgées.

Un habitant décrit les infrastructures de type aire de jeux et celui du city stade. Y'a-t-il une volonté de sécuriser l'entrée, car des jeunes adultes viennent se garer à cet endroit.

- La ville informe qu'elle fera une intervention sur les lieux.

Un habitant évoque que durant le confinement, la structure du City Stade Leclerc était fermée car trop de bruit. Peut-on à présent retirer les barrières maintenant que le confinement est terminé ?

- Monsieur Hocine ZOUAOUI, élu de secteur affirme que les nuisances n'ont pas cessé et que cela ne permet pas de retirer les protections. Mais indique que la recherche du bon compromis (filets, couverture, etc...) est en cours.

Un habitant évoque que la rue Henri Dunant a été bloquée à cause des Algeco. Et que pour en sortir, il a fallu passer par des sens interdits

- La ville va remonter l'information à Marne et Gondoire Aménagement